

Lupiac honore Madame d'Artagnan

Par une exposition dévoilée samedi 26 mars à 11 h 30



Lupiac honore Madame d'Artagnan

Jean-Marie Grivaz, conseiller municipal de Lupiac, nous fait parvenir le texte ci-dessous et la photo jointe :

« Lors des « Journées Saint Mont vignoble en fête » les 25, 26 et 27 mars 2022, l'exposition en accès libre « Anne-Charlotte : Madame d'Artagnan » sera dévoilée. En parcourant les couverts de la place d'Artagnan, les visiteurs découvriront les panneaux présentant les événements ayant marqué la vie de cette femme de caractère, de sa naissance en 1624 à son décès en 1683.

C'est au Palais du Louvre, alors résidence royale, que le 5 mars 1659 Charles de Batz et Anne-Charlotte de Chanlecy signent leur contrat de mariage, les témoins sont le Roi Louis XIV et le Cardinal Mazarin qui tiennent ainsi à honorer d'Artagnan, leur fidèle serviteur. De cette union naîtront deux garçons.

Le vernissage de l'exposition aura lieu samedi 26 mars à 11 h 30 au stand des vigneron de Saint Mont sur la place d'Artagnan à Lupiac. Elle sera visible tout l'été, comme les précédentes expositions qui ont eu pour thèmes Alexandre Dumas et Les châteaux ayant reçu d'Artagnan, et qui ont eu un grand succès. Les visiteurs pourront approfondir leurs connaissances en visitant le musée d'Artagnan qui proposera un tarif réduit les 26 et 27 mars. Et dimanche 27 à midi Lucas Akilil et François Mangenot, co-Présidents de l'association d'Artagnan chez d'Artagnan, dévoileront l'affiche du prochain festival qui se tiendra les 13 et 14 août sur le thème « d'Artagnan de la réalité au mythe ». Les Lames Lupiacaises animeront cet événement avec des duels et les différents saluts des mousquetaires du Roi. »

Par ailleurs, pour le lecteur curieux, nous présentons ci-dessous des extraits d'un texte d'Odile Bordaz, historienne spécialiste de d'Artagnan. À voir en intégralité sur le site (<https://www.association-dartagnan.fr/images/bgmax/asso/Texte-Odile-Bordaz.pdf>). Nous commençons par citer un passage extrêmement intéressant, que Odile Bordaz emprunte au mousquetaire compagnon d'armes de d'Artagnan, Pierre Quarré d'Aligny :

Une femme très amoureuse

« C'était une dame de qualité et de vertu, de la maison de Chanlecy en Bourgogne. Elle aimait si passionnément son mari qu'elle le suivait partout, ce qui fit que M. d'Artagnan obtint du Roy, avec qui il était sans cesse depuis qu'il fut à la tête de ses Mousquetaires, une lettre de cachet pour l'envoyer dans ses terres de Clessy ou de Sainte-Croix » (Pierre d'Aligny, cité par Odile Bordaz).

« Le contrat de mariage Charlotte Anne de Chanlecy, dame de Sainte Croix, est entrée dans l'Histoire le 5 mars 1659, au palais du Louvre, lorsque dans l'après-midi de ce jour-là, elle signa son contrat de mariage, qui l'unissait à un personnage déjà connu à la cour sous le nom de d'Artagnan : Charles de Batz de Castelmore, sous - lieutenant de la compagnie des mousquetaires de la garde du roi, la seule existant alors, et capitaine au régiment des gardes de Sa Majesté. Deux notaires royaux du Châtelet de Paris, Maîtres Levasseur et Boindin se sont déplacés pour rédiger le contrat et le faire signer par les futurs époux et leurs témoins respectifs. Le marié est âgé d'environ 45 ans. Il est depuis un peu moins d'une année dans la compagnie des mousquetaires nouvellement reconstituée, puisqu'il y a été reçu en mai 1658.

En fait, d'Artagnan est est au service du roi depuis plus de 25 ans. Grâce à un rôle de la compagnie, on sait qu'en 1633 il était déjà mousquetaire. On sait également, par les témoignages de son frère aîné Paul, qu'il a quitté la Gascogne pour « monter à Paris » au plus tard en 1632. Il a servi pendant une dizaine d'années le feu roi Louis XIII, puis le jeune Louis XIV et sa mère, la régente Anne d'Autriche ; il a connu le cardinal de Richelieu. Il a eu pour « patron » le nouveau premier ministre, Mazarin, lorsqu'après le licenciement de la compagnie des mousquetaires en 1646, il est devenu « gentilhomme de Son Éminence » et même, pendant la Fronde, l'un de ses agents secrets.

Il habitait le quartier Saint Germain des Prés, rue du Bac, du côté de la Seine. L'hôtel dont il était locataire faisait l'angle de la rue du Bac et du quai Malaquais. Quant à la promise, Charlotte-Anne (ou Anne-Charlotte) de Chanlecy, elle est née au château de Champlecy, en Charolais. De dix ans la cadette de d'Artagnan, elle est veuve depuis cinq ans de Jean Eléonor Damas, de son vivant chevalier, seigneur de la Clayette, Clessy, Besme et Tresmont, en Bourgogne (actuel département de Saône et Loire). C'est précisément en Bourgogne qu'Anne Charlotte demeure habituellement, dans l'hôtel qu'elle possède à Chalon sur Saône, rue aux Fèvres, ou dans son château de Sainte-Croix. Pendant son séjour à Paris, elle loge à l'hôtel de Lion, rue Saint-André des Arts ; il s'agit de l'un de ces hôtels meublés, qui étaient nombreux à Paris.

Comment les futurs époux se sont-ils rencontrés ? Plusieurs hypothèses ont été proposées par les historiens : Était-ce à la Cour ? Dans un salon du Marais ? Ou lors du passage du roi et de la cour à Chalon-sur-Saône au cours de l'automne 1658, quand Louis XIV est allé rencontrer Marguerite de Savoie à Lyon, en vue d'un éventuel mariage ? Cette dernière hypothèse paraît la plus probable.

Les témoins Le contrat de mariage de d'Artagnan et de la dame de Sainte Croix a été établi sous l'autorité de « très puissant monarque Louis de Bourbon, roy de France et de Navarre, et de illustrissime et éminentissime Monseigneur Jules cardinal Mazarini, duc de Mayenne et de Nevers, pair de France, premier ministre d'Etat », qui ont tous deux signé au bas du contrat. En figurant parmi les signataires, le roi Louis XIV et son ministre tenaient à honorer d'Artagnan, qui était l'un de leurs plus fidèles serviteurs.

Le contrat est signé également « en la présence et du consentement de hault et puissant seigneur Messire Antoine de Grandmont (en réalité Gramont), duc, pair et mareschal de France, colonel général de l'infanterie française et gouverneur pour le roy des pays de Bar et ville de Bayonne ; dame Françoise de Chivré, mareschale de Grandmont, son espouze ; dame Charlotte-Catherine de Grandmont ; Messire Louis de Bezemaux, gouverneur pour le roi du château de la Bastille ». Parmi les quatre témoins du futur marié, il y a donc trois membres de la famille de Gramont, Antoine III, son épouse Françoise et leur fille Catherine Charlotte.

Du côté d'Anne Charlotte de Chanlecy, en revanche, deux au moins de ses trois témoins appartiennent à sa famille : Gabriel de Hénin Liétard ; François de Prugne, et Jean-François de Chanlecy Pleuvault. Gabriel de Hénin Liétard est le frère utérin d'Anne Charlotte. La mère de celle-ci, Claude de Rymon, fille de Louis de Rymon, seigneur de la Rochette, s'étant retrouvée veuve très tôt de son premier mari, Charles Boyer de Chanlecy, elle s'est remariée avec Charles de Hénin – Liétard, capitaine gouverneur de Châlons sur Saône, dont elle a eu six enfants ; l'un d'entre eux, Gabriel, seigneur de Roche, La Rochette et Saulle, a été gouverneur de la citadelle de Châlons. François de Prugne, est un gentilhomme au service du prince de Savoie Carignan. Quant à Jean-François de Chanlecy, marquis de Pleuvault, cousin germain d'Anne Charlotte, il est grand maître de la garde – robe de Monsieur, frère du roi ; son fils aura la survivance de sa charge et jusqu'à sa mort en 1719, il sera premier gentilhomme de la chambre du u d'Orléans, le Régent.

Le mariage religieux

Le 3 avril 1659, à six heures du matin, en l'église Saint- André des Arcs (ou Arts) a été célébrée la cérémonie religieuse du mariage de d'Artagnan et de Charlotte-Anne de Chanlecy. Il était d'usage parmi les membres de l'aristocratie de se marier à des heures incongrues. Madame de Sévigné s'est mariée à 2 heures du matin ! Cette pratique était réputée assurer le bonheur des couples.

L'hôtel du quai Malaquais, domicile conjugal de d'Artagnan et d'Anne Charlotte de Chanlecy D'Artagnan, nous l'avons vu dans son contrat de mariage, habitait le quartier de Saint Germain des Prés, sur la paroisse Saint-Sulpice, rue du Bac. Ce quartier était celui dans lequel le roi Louis XIII, puis Louis XIV, cantonnaient les mousquetaires pour les besoins du service, car situé non loin du Louvre. Jusqu'à la construction de la caserne de la première compagnie, rue du Bac précisément, les mousquetaires devaient loger chez l'habitant, ou s'ils en avaient les moyens, louer un logement à leurs frais. C'était le cas de d'Artagnan. L'hôtel dont il était locataire sis au bord de la Seine, était idéalement situé, face au palais du Louvre où séjournait le roi quand il était à Paris. Pour les besoins du service, d'Artagnan devait s'y rendre quotidiennement. Une passerelle en bois, peinte 7 en rouge, d'où son nom de « Pont Rouge », qui avait remplacé le bac initial, lui permettait de se rendre rapidement à pied de son domicile au palais ; mais s'il était à cheval ou en carrosse, il devait emprunter le Pont Neuf, où les embouteillages étaient fréquents.

Une femme d'affaires

Mais revenons à Madame d'Artagnan Retirée sur ses terres de Bourgogne, Charlotte Anne de Chanlecy gérait ses domaines au quotidien, avec tout ce que cela implique de procédures multiples. Comme nous l'avons vu, elle était une femme d'affaires très vigilante, soucieuse de préserver ses biens. Par ailleurs, comme cela était de tradition dans l'aristocratie, elle « s'impliquait » beaucoup dans la vie locale. C'était une femme très pieuse. Très souvent, elle a été sollicitée pour être la marraine d'enfants de son entourage. Par exemple, le 14 novembre 1669, elle était la marraine d'Anne Bouchon Flamchan, baptisée à Bragny. 12 C'est en Bourgogne, dans son château de Sainte-Croix, que Madame d'Artagnan mourut le 31 décembre 1683, trois jours après avoir dicté son testament, et dix ans et 6 mois après son illustre époux. Surprise sans doute par une maladie soudaine, Charlotte-Anne de Chanlecy, « veuve de haut et puissant seigneur, Messire Charles de Castelmore, comte d'Artagnan, de son vivant capitaine lieutenant de la première compagnie des Mousquetaires à cheval de la garde du Roy », dicta son testament le 28 décembre 1683. Le lendemain de son décès, le premier janvier de l'an 1674, elle était enterrée dans la chapelle Notre-Dame de Pitié, dépendante du château de Sainte Croix.

N.B. - La photo représente un des panneaux de l'exposition avec Jean-Marie Grivaz, Lisa Hutton et Maxime Fillos, créateur de l'exposition (photo communiquée par J-M Grivaz.